LA FOIRE

Une foule d'étrangers et aussi de très nombreux Roubaisiens ont, hier, mis à profit les rayons de soleil que Mai s'était enfin décidé à nous envoyer pour visiter notre splendide foire annuelle.

Le boulevard Gambetta a, dans l'après-midi de dimanche, reçu des milliers de promeneurs qui se sont copieusement divertis. Jusque très tard dans la soirée, le champ de foire a présenté une très vive animation.

DÉMONSTRATIONS D'AUTO ET MOTO-POMPE. — La maison Laffly, de Billancourt, constructeur de matériel d'incendie, fera demain mardi, à 9 h. 30, au pont de l'Union, des essais de ses auto et moto-pompe, ainsi que des présentations de ses « Extincteurs », ces derniers basés sur un principe nouveau. L'agent général, M. Maurice Defives (Cmoptoir Industriel), rue Solférino, 281, à Lille, fournira sur place tous renseignements utiles aux intéressés. 60479d

GRANDE VENTE-RÉCLAME DE COUPONS, TISSUS AMEUBLEMENT chez **Dubrunfaut**, Place Fosse-aux-Chênes, Roubaix. 60363

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'art. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 51989

LE CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX
a tenu son assemblée générale mensuelle dimanche à 17 h., dans la salle de la « Taverne Liégeoise », place de la Gare, à Roubaix, sous la présidence de M. Louis Bossut, président, entouré de MM. Ed. Canivet et J.-B. Dumortier, vice-présidents; Ed. D'Heilly, secrétaire général; Flipo, trésorier; Cairo, bibliothécaire et tous les membres du Conseil d'administration.

La réunion était excessivement nombreuse. Après lecture et adoption du dernier procès-verbal, et la ratification par l'assemblée des nouveaux sociétaires admis par le Conseil d'administration, il est question du grand marché aux fleurs qui n'aura pas lieu cette année; par contre, un grand concours de roses et fleurs coupées aura lieu le 8 juin, dans le local du Cercle, entre tous les sociétaires. Des médailles et primes importantes seront affectées à ce concours.

M. Ed. D'Heilly, vice-président, a fait une communication très intéressante concernant un nouvel ennemi de la pomme de terre, le « doryphora ». Il a décrit avec une grande compétence les ravages de cet insecte très redoutable pour nos cultures, en prescrivant les divers moyens de le détruire.

Une manifiques tombola gratuite de plantes vertes d'une remarquable fraîcheur et fournie par M. Ed. D'Heilly termina la soirée à 17 h.

CHANGEMENT D'ADRESSE.— Le Magasin de Confections pour Dames, « **A la Jupe Elégante** », **153, Grande-Rue**, est transféré **22, RUE NEUVE**, près la Grand'Place, derrière la Mairie. On y trouve le plus grand choix de Robes, Jupes, et **TAILLEURS** pour Dames et Fillettes à des prix extraordinaires de bon marché. 57584

FRIGO LEBOSSÉ. — Mois d'ouverture de la deuxième succursale, 39, rue de la Croix-Rouge, à **Tourcoing**, chaque jour vente réclame de nos viandes congelées de première qualité. 59590

Savon Cadum
Sans aucune trace d'humidité, il s'use jusqu'à la dernière parcelle.
2 frs

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez Seynave-Dubocage, M. Maurice Windels, 42 ans, manœuvre, demeurant, rue de Wasquehal, 11, a été piqué à l'index gauche par des bavures de fer. Panaris nécessitant un repos de 15 jours.

BRULÉ AU PIED. — Aux Machines Agricoles, M. Daniel Coussens, 23 ans, manœuvre, demeurant boulevard Montesquieu, 32, à Roubaix, a été brûlé au pied droit en coulant de la fonte.

PROCES-VERBAL. — La police locale a dressé procès-verbal à la charge de M. Plateau, entrepreneur, pour dépôt de matériaux, non éclairés la nuit, sur le boulevard Zola.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — M. Giovanni Tauzon, 26 ans, demeurant rue Horne, à Flers, ouvrier à l'usine de construction des Machines Agricoles, a eu le médius et l'annulaire gauches écrasés par une pièce de bois qu'il travaillait. Repos de 3 semaines. — Dans les mêmes ateliers, M. Maurice Sevart, 27 ans, demeurant à Ruyen (Belgique), a reçu dans les jambes un bâti en fonte qui s'était détaché d'un palan. 15 jours d'incapacité de travail.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Un accident d'une certaine gravité est survenu hier, à la manufacture de roues caoutchoutées, rue Denis-Papin, à Wasquehal. L'apprenti Camille Vermeirs, 13 ans, rue Delerue, maisons de St-Gobain, à Wasquehal, occupé à l'alimentation d'une boudineuse, a eu, par mégarde, la main entraînée dans les cylindres d'alimentation de la boudineuse. M. le docteur Swyngedauw a constaté le broiement de l'extrémité du médius droit avec section des deux phalanges; broiement de l'extrémité de l'index droit et une plaie contuse de l'annulaire droit. Le tout nécessitant une incapacité de travail de six semaines.

— Au tissage de M. Louis Willem, rue Christophe-Colomb, M. Adolphe Turpin, 54 ans, échantillonneur, rue Faidherbe, 75, à Wattrelos, s'est cogné contre le bâti de son métier et s'est fait une forte contusion du côté droit. Douze jours de repos.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Occupé à la réfection du Nouveau Boulevard, au Pont de Wasquehal, un ouvrier mécanicien, M. Félix Daerden, [illegible] ans, rue Despres-Brunnel, à Tourcoing, s'est fait une coupure de la phalangette de l'annulaire gauche, au cours de son travail. 12 jours de repos.

Au chantier Wauquier, à la Raffinerie de Pétrole, un ouvrier, M. Théodore Marescaux, rue de l'Ommelet, 113, à Roubaix, s'est fait des contusions aux membres inférieurs, par suite d'une chute, en tirant au palan pour descendre une cuve. 12 jours de repos.

LANNOY

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Elie Desmillescamps, 36 ans, livreur, occupé chez M. Ducatteau-Mulliez, négociant en vins, est tombé entre deux fûts, au cours de son travail. Dans sa chute, M. Desmillescamps s'est fait plusieurs blessures au bras droit, qui nécessiteront un repos de 20 jours.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Parent-Montfort, fabricants, une ouvrière, Marie Soen, demeurant à Roubaix, rue Sévigné, s'est fait une piqûre infectieuse au pouce droit, avec une aiguille de son métier. 15 jours de repos.

FLERS-BREUCQ

UNE AUTO TAMPONNE UNE CAMIONNETTE

Dimanche, à 17 h., sur le Boulevard Lille-Roubaix, au lieu dit « Planche Epinoy », une camionnette dans laquelle se trouvaient cinq personnes et qui, venant de Lille, tournait, par la route du Recueil, a été tamponnée par l'auto de M. Desmet, demeurant rue de l'Ommelet, 19, à Roubaix. Le conducteur de l'auto donna un coup de volant qui jeta sa voiture sur le trottoir réservé aux piétons. Un Anglais, M. Dewald Jackovewngton, 25 ans, tourneur, demeurant rue Saint-Gabriel, 4, à Lille, fut renversé et blessé au bras droit.

La camionnette tamponnée appartient à M. Abraham Levy, sujet ottoman, négociant à La Madeleine. Aucune des cinq personnes qui s'y trouvaient ne fut blessée. La voiture fut défoncée à l'avant et l'une des roues a été littéralement écrasée.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

FLERS

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la filature Bonami-Wibaux, au Breucq, une ouvrière, Mlle Clara Croes, 14 ans, s'est blessée au poignet gauche en heurtant un câble, alors qu'elle était occupée à balayer le dessous d'un métier. 12 jours d'incapacité de travail.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Meillassoux et Mulaton, teinturiers-apprêteurs, un ouvrier teinturier, M. Gustave Nutten, s'est fait une entorse au poignet droit, au cours de son travail. 12 jours de repos.

ANNUAIRES
RAVET-ANCEAU
RÉPERTOIRE DES ADRESSES DU NORD DE LA FRANCE
20 annuaires différents édités chaque année
SIÈGE SOCIAL : 52, Rue Esquermoise, 52 - LILLE
En vente au Siège social et chez les principaux libraires de la région, l'Edition 1924 des Annuaires suivants :
Annuaire du Nord, en 2 vol....... frs 50
Annuaire du Pas-de-Calais........ frs 40
Annuaire de Lille et Communes.. frs 25
Annuaire de la Ville de Lille..... frs 20
Annuaire de Roubaix-Tourcoing... frs 15

CYSOING

N'EMBARRASSEZ PAS LA VOIE PUBLIQUE. — La gendarmerie a rédigé une contravention à la charge de M. Alexandre Monez 38 ans, meunier, à Genech, dont l'attelage, abandonné, rue de l'Eglise, à Bachy, gênait la circulation.

TENEZ VOS CHIENS. — Une habitante de Mouchin, Mme Léontine Gusthain, 65 ans, ménagère au hameau du Crombion, a été gratifiée d'un procès-verbal par la gendarmerie pour avoir laissé son chien divaguer dans les cultures. — Mme Courtecuisse, 31 ans, demeurant au même lieu, a fait l'objet d'une contravention pour le même motif.

LE TARIF DES ENVOIS DE CARTES DE VISITE

La dernière loi postale a modifié ainsi qu'il suit les tarifs des envois de cartes de visite:

1° Cartes de visite contenant les indications imprimées ou manuscrites ci-après:

Nom, prénoms, qualité ou profession et adresse de l'expéditeur, jours et heures de consultation ou de réception: 5 centimes sous bandes ou sous enveloppe ouverte;

2° Cartes de visite portant toutes indications imprimées ou manuscrites autres que celles indiquées ci-dessus:

Jusqu'à 5 mots: 15 centimes sous bande ou sous enveloppe ouverte et au-dessus de 5 mots: 25 centimes quel que soit le mode d'envoi.

Il est particulièrement signalé que les mentions autres que celles visées au § 1er sont décomptées, pour le calcul de la taxe, qu'elles soient imprimées ou manuscrites.

Les invitations, remerciements, félicitations présentés sous la forme d'une carte de visite sont passibles des taxes ci-dessus.

PETITE CORRESPONDANCE

Militaire Leers. — Les circulaires ministérielles sont si obscures sur ce sujet et semblent tellement contradictoires, que nous ne pouvons vous donner un avis certain. —— **C. W. 36, ennuyé.** — Nous n'intervenons jamais dans les questions de partages; elles sont trop complexes et leur solution dépend de multiples éléments (contrat de mariage, donations entre époux, commerce exercé par la femme, etc.). — **Loulette.** — 1. La Direction a fait savoir au public que, le nombre de réponses ayant dépassé toutes les prévisions, la proclamation des résultats serait retardée de quelques semaines; 2. Oui, nous les publierons. —— **Marcel de Bois Fleury.** — Un seul prospectus suffisait. —— **Anastasie 42.** — Si vous acceptez de signer vous n'aurez aucun recours le jour où le propriétaire voudra user de la faculté que votre signature lui conférera. —— **Belle Louison L. F.** — Vous faites une telle confusion des différentes prorogations, que nous ne pouvons pas vous faire ici un cours sur la législation des baux à loyer. Retenez qu'aucune prorogation n'est accordée d'office. Il faut la demander; mais n'en choisissez pas une au hasard et voyez un homme de lois. —— **A. A. 59.** — Il n'a jamais servi dans les armées alliées, mais n'a-t-il ni fils, ni gendres ayant servi dans les armées françaises et alliées? —— **Julot ennuyé.** — Vous exposez par écrit au Procureur de la République les différents griefs sur lesquels vous vous appuyez en indiquant les dates approximatives et les noms et adresses des témoins. Vous joignez à cette lettre, un certificat de non-imposition délivré par le percepteur et un certificat d'indigence délivré par la Mairie. Nous croyons savoir que depuis quelque temps, ces deux pièces sont réunies en une seule. —— **Germinia 25.** — Question trop générale. Vous ne nous indiquez pas votre situation au point de vue des prorogations. —— **Vilain 362.** — Les produits de ce genre ne manquent pas dans le commerce. —— **W. L. Luce ennuyée.** — Environ (en général), 110 % du loyer d'avant-guerre, pour Roubaix et Tourcoing, tout au moins. —— **C. D. V.** — Plaignez-vous au service d'hygiène. —— **H. P.** — Voyez un avocat. —— **A. L. G.** — Nous l'ignorons. —— **Nénette et Rintintin.** Même réponse. —— **Futur Poilu.** — A notre connaissance, il n'y a pas là un motif de réduction du temps de service. Vous pourriez vous en assurer à la Mairie, au bureau militaire.

AMATEURS D'ART QUI RECHERCHEZ des
MEUBLES ANCIENS
ne manquez pas de visiter la Maison
G. WIART
79, Rue Nationale, LILLE (près « La Dépêche »)
Copies des plus beaux Meubles des Musées Nationaux : Bahuts, Crédences, Tables, Sièges. — Les plus jolies Chambres à coucher de la région. — Spécialité des grands Fauteuils confortables. 60238

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 12 MAI :

Bureaux de l'Hôtel de Ville: de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement municipal de bains: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h.

A LA GARE PRINCIPALE

LA STATISTIQUE DU TRAFIC

Pendant la période mars-avril, le trafic local de la grande vitesse à la gare principale a conservé toute son importance et, est en progression sur le mois précédent, ainsi que sur la période correspondante de l'an dernier.

Aux expéditions, une augmentation est relevée sur les tissus et textiles (laines et cotons filés, tapis, laine peignée, déchets de laine), ainsi que sur la plupart des catégories.

Aux arrivages, il y a augmentation sur les produits agricoles (importations de pommes de terre de Hollande), les combustibles et la métallurgie. Une diminution est constatée sur les tissus textiles, pour les réceptions de laines brutes. Toutefois, les arrivages de coton brut sont supérieurs à ceux de 1923. Les réceptions de coton des Indes par Dunkerque, de même que celles du Havre (coton d'Amérique) ont été très fortes.

Aux importations, on remarque une diminution sur la houille anglaise importée par Gand et sur les laines brutes importées en moins grande quantité par les ports belges.

Aux exportations, les principales fluctuations se portent sur les produits agricoles, la récolte des lins en tiges étant épuisée; la métallurgie, sur les envois directs pour Anvers et Gand; les tissus, conséquence de la prohibition des déchets de coton et d'une certaine quantité de chiffons.

La souscription publique pour le Monument aux Morts

Le Comité nous communique la liste suivante de souscription pour le monument aux enfants de Tourcoing morts pour la Patrie:

Rue d'Arcole. — Deave Supply, 2 fr.; Dupont-Six, 2 fr.; Leblanc-Walput, 2 fr.; L. Dubrulle, 5 fr.; J. Denef, 5 fr.; Dubrulle, 1 fr.; Delbarre, 1 fr.; Florin, 1 fr.; Demarck, 0.50; Leblanc, 1 fr.; Lepers, 2 fr.; Omez, 1 fr.; Prouvost, 2 fr.; Deconne, 1 fr.; Decottignie, 1 fr.; Leenknecht, 1 fr.; Six, 1 fr.; Dewalle, 0.50; Gallez 2 fr.; Leclercq, 1 fr.; Vve Castelain, 1 fr.; Castelain-Boussemart, 1 fr.; Vangeerdalle, 1 fr.; Deblauwe, 2 fr.; Dutriez, 1 fr.; Carton, 2 fr.; Lemaire, 1 fr.; Lannoy, 2 fr.; Duchemin, 2 fr.; Corcelles, 0.25; Anonyme, 1 fr.; Flipo, 1 fr.; Debruyne, 1 fr.; Supply, 1 fr.; Leblanc, 1 fr.; Anonyme, 10 fr.; Grimonprez 0.25; Pinoy, 0.15; Anonyme, 2 fr.; Bourelle, 2 fr.; Prévost, 1 fr.

Rue Cronstadt. — Pardoine, 1 fr.; Prévost, 1 fr.; Deconinck, 1 fr.; Vve Bodin, 2 fr.; Vve Anguillard, 1 fr.; Beuque, 1 fr.; Forbé, 2 fr.; Leclercq, 2 fr.; Delbecq, 2 fr.; Dutriez, 1 fr.; Losfeldt, 1 fr.; Dewitte, 5 fr.; Hermine, 2 fr.; Tonnel, 1fr.; Verplanque, 1 fr.; Barbion, 2 fr.; Vromant, 0.50; Cappelle, 2 fr.; Langland, 2 fr.; Montagne, 2 fr.; Masure, 5 fr.; Dhalluin, 5 fr.; Doby, 1 fr.; Renard, 1 fr.; Desneulin, 0.50; Gustave, 3 fr.; Herbé, 1 fr.; [illegible]

Rue Auber. — Picavet, 1 fr.

Rue de la Cité. — M. Waleckx, 1 fr.; Vanderstraten, 2 fr.; Baisez, 1 fr.; Ménard, 0.25; Dutilly, 1 fr.; Plateau, 2 fr.; Depot, 1 fr.; Poulet Marie, 5 fr.; Marescaux, 1 fr.; Decock, 2 fr.; Huyghetaert 0.25; Lecomte, 0.25; Gruez, 0.50; Charlet, 2 fr.; Cléryck, 1 fr.; Dessauvage, 5 fr.; Planquart, 0.40; Leman, 0.50; Vandeheyde, 1 fr.; Bazin, 0.50; Dufourmont, 0.50; Deryck, 0.50; Martinsse, 0.50; Delannoy, 0.50; Delannoy, 0.25; Médo, 1 fr.; Lambolez, 1 fr.; Anonyme, 0.25; Chantry, 1 fr.; Vandemoortel, 2 fr.; Velghe, 1.50; Delannoy, 0.50.

Rue du Maréchal-Brune. — Dupont, 1.50; Vandenbesseler, 1 fr.; Soyez, 1 fr.; Dessyn, 1 fr.; Gadenne, 2 fr.; Variet, 2 fr.; Clarisse, 2 fr.; Verbroucht, 1 fr.; Delannoy, 1 fr.; Gruez, 1 fr.; Houpline, 2 fr.; Anonyme, 1 fr.; Vanfeeteren, 1 fr.; Wittendael, 1 fr.; Vanmeerhague, 1 fr.; Bekaert, 1 fr.; Vanborkoestele, 2 fr.; Deleu, 1 fr.; Lebeau, 1 fr.; Desrumeaux C., 1 fr.; Cruwé, 1 fr.; Florin, 1 fr.; Desrumeaux L., 1 fr.; Lepers, 1 fr.; Deboover, 1 fr.; Mestdagh, 1 fr.; Wagnenaire, 1 fr.; Declercq, 1 fr.; Delannoy, 1 fr.; Coryn, 2 fr.; Anonyme, 1 fr.; Fauquenoy, 2 fr.; Tiberghien, 1 fr.; Vve Roger, 1 fr.; Roger D., 1 fr.; Anonyme, 2 fr.; Roger J., 2 fr.; Fournier, 1 fr.; Lahousse, 2 fr.; Bataille, 1 fr.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE ET ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES.— La Mairie donne avis que, par application des dispositions des lois sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents, et sur l'assistance aux familles nombreuses les listes des personnes admises au bénéfice des dites lois et de celles dont les demandes ont été rejetées par délibération du Conseil municipal du 8 mai 1924, seront déposées au Secrétariat de la Mairie pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 29 mai 1924.

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites seront reçues au Secrétariat de la Mairie, chaque jour (sauf le samedi après-midi et le dimanche), de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — La Mairie donne avis que, par application des dispositions de l'article 6 de la loi du 17 juin 1913 sur l'assistance aux femmes en couches, la liste des admissions et des rejets, arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 8 mai 1924, sera déposée au Secrétariat de la Mairie pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 29 mai 1924.

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'à l'expiration de ce délai, les postulantes dont la demande a été rejetée pourront, si elles le jugent utile, présenter une réclamation écrite au Secrétariat de la Mairie.

Les bureaux sont ouverts tous les jours (sauf le samedi après-midi et le dimanche), de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

COMMENT GARNIR LES ROUES DE VOS CAMIONS. — Ne vous laissez entraîner à des transformations coûteuses, à des essais onéreux. La preuve est faite que le bandage **Bergougnan** extra-souple cannelé réunit à leur maximum les conditions de souplesse et d'économie. 60485d

VENTES AUX HALLES. — Il a été vendu, aux Halles, le samedi 10 mai: Marée, 1.640 fr., pour 2.370 fr.; Maroilles, 90 pièces, à 3.75; Chester, 22 kil., à 7.50; Hollande, 95 kil., de 8 à 9 fr.; asperges, 197 bottes de 2.10 à 3.60; laitues, 900 pièces, de 0.14 à 0.16; pommes, 444 kil., à .075; oignons 100 kil., à 1.20; Corneed beef, 24 boites, à 2 fr. 25; oranges, 433 kil., à 2 fr.; citrons, 850 pièces, de 0.08 à 0.18; 2 caisses à 35 fr.: épaules cuites désossées, 18 kil., de 7.50 à 9 fr.: beurre, 65 kil., de 12.50 à 13 fr.

LA MAISON POUGET, 7 et 9, rue St-Jacques, Tg, possède **le plus beau choix de Robes, Costumes, Manteaux, Boas de plumes, Cannes et Parapluies. Prix défiant toute concurrence.** 60371

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Manufacture française de tapis et de couvertures, 77, rue du Haze, un bâcleur, Germain Delbecque, 15 ans, rue de Gand, cour Bossu, 2, s'est blessé à l'articulation tibio-tarsienne gauche. Trois semaines de repos. —— Chez Flipo fils aîné, filature, 205, rue du Virolois, un batteur, Joseph Hanotte, 20 ans, 140, rue de la Croix-Rouge, s'est blessé à la main gauche. 45 jours de repos. —— Chez P. et H. Leurent, filature de coton, rue de l'Epine, une soigneuse, Hélène Vandenabeele, 16 ans, s'est écrasé l'index droit. 40 jours de repos. —— Chez Parmentier, rue de Paris, un tisserand en tapis, Marcel Coisne, 20 ans, rue de Lille, 387, à Roncq, s'est blessé à la main gauche. 4 semaines de repos.

DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. Vidanges par machine à vapeur. — Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 318

PREMIÈRE COMMUNION
Pour les plus jolis cadeaux, voyez
BIJOUX CACAN R. Neuve, 29-31 Lille (T. 11-24) 59993

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Le Grand Cirque Franco-Belge à l'Hippodrome. — Le spectacle du Grand Cirque Franco-Belge est de plus en plus goûté, et à chaque séance, l'Hippodrome est envahi par un nombreux public. Dimanche, la salle était comble encore, en matinée et en soirée, et les spectateurs, charmés, ont prodigué de nouveau leurs applaudissements aux excellents artistes vraiment extraordinaires dans leurs productions diverses. Il en sera sans aucun doute encore de même ce soir, car il est impossible de composer un programme plus varié et plus attrayant. L'attention des spectateurs est particulièrement attirée par une série de numéros sensationnels, tels que Miss Salvator, avec son cirque miniature; les Poppescus, aux huit barres fixes; les Mandos, dans leur audacieux « looping the loop »; Derby, le recordman de l'adresse; les Mutilés unijambistes, etc. Les Darios, dans leurs nouvelles créations comiques, suscitent toujours un rire général.

Aujourd'hui, lundi, soirée de gala à 20 heures. Pour la location, s'adresser au Café de l'Hippodrome.

—— **Le Cirque Dejonghe**, installé à l'extrémité du champ de foire, boulevard Gambetta, continue avec succès la série de ses représentations. Au cours de la journée d'hier, tant en matinée qu'en soirée, ce fut salle comble. Les groupes de magnifiques chevaux, présentés par M. Dejonghe, font l'admiration des amateurs d'hippisme et d'équitation, en même temps qu'ils séduisent les profanes. Intercalés entre ces numéros à sensations, de très hilarants clowns déridènt les plus sérieux et d'intrépides écuyères exécutent de foudroyantes voltiges.

La visite des écuries, gracieusement offerte par la direction au cours des entr'actes, est d'un grand intérêt. D'autre part, un orchestre symphonique du meilleur effet rehausse les diverses parties des représentations. Véritable cirque classique que le cirque Dejonghe, dont l'installation toute moderne mérite d'être signalée.

TOURCOING. — Splendid-Ciné. Tél. 14.40. — Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 15. Wallace Reid dans « Le Chemin de la Gloire », quelques croquis de gosses, « Le roman de Cousine Laure », « Zigoto boulanger », comique. 60411

TOURCOING

TOURCOING. — HIPPODROME-PALACE
Direction Pico. — Retardataires, qui n'avez pas vu le spectacle de cette semaine à l'Hippodrome, ne manquez pas de venir ce soir à la dernière des **PEKOZOFF**, les plus forts jongleurs du monde. 7[illegible]

GRAND CINEMA DU PONT DES PIATS
PALAIS D'ETE 16, rue Charles-Wattinne, 16 — Direction : E. MERESSE
CINÉ-SALON RUE HOUCHARD Direction G. SEINE
BAOU ! BAOU ! Drame puissant, évocation d'épouvante et de mystère. Interprété par Wallace Berry et Estelle Taylor. — **SOIRÉE DE MALHEUR.** Comédie gaie. — **L'ORPHELIN DE PARIS**, 4e épis. — Toutes les actualités dans **AUBERT-JOURNAL.** 60365

T. S. F.

Concerts Radiola. — 16 h. 45 : Radio-concert : 1. Suite, piano (Haendel); 2. Nocturne, flûte (Lily Boulanger); 3. Bourrée, piano (Bach); 4. Rossignol du Nord, flûte (Ciardi); 5. A) Le Pendu; B) La Peur, poèmes dits par Radiolo (L. Torlet); 6. Les Amusements, piano (E. Couperin); 7. Tarentelle, flûte (Mangein ; 8. Hommage à Rameau, piano (Debussy); 9. Air varié, flûte (Dermersselmann); 10. Menuet du tombeau de Couperin, piano (M. Ravel); 11. Suite (Godard) : Allegretto, Idylle, Valse.

17 h. 45 : Résultats des courses; informations parlementaires.

18 h. : Fin de l'émission.

RÉCEPTION DES RADIO-CONCERTS. — **A. Decoulange, Roubaix. (R. C. Rx 4437).** 41118

TOUR EIFFEL. — Radio-concert du lundi 12 mai de 18 h. 15 à 19 h. 15 : Festival Sylvio Lazzari, avec le concours de Mme Camille Labully, cantatrice, soliste des Concerts Colonne; M. Roger Dubonnet, violoniste; M. Delorière, ténor, et Mme Sylvio Lazzari, au piano. Programme : Malentendu. Chanson d'amour et de souci; Les yeux, par Mme Camille Labully, cantatrice; Rapsodie pour violon, par M. Roger Debonnet, violoniste; Les étoiles bleues; La chanson du meunier; Le Cavalier d'Olmedo, par M. Delorière, ténor; La fontaine de pitié, Le chien de Jean de Nivelle, par Mme Camille Labully.

ameublements
décoration
Mercier Fres
179, rue nationale
lille
lustrerie
papiers peints

PYRÉNÉES — COTE D'AZUR — ITALIE
Voyages particuliers. — Voyages de noces.
« **Viator** », Av. du Mont-Kemmel, 23, **Bruxelles.** 39758

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie pour jeunes filles. — Examen des bourses. — Des bourses d'Etat sont mises à la disposition des élèves qui désirent suivre les cours de l'Ecole Pratique de Jeunes Filles de Roubaix. Les candidates aux bourses d'Etat doivent être âgées de 12 ans au moins et de 15 ans au plus, au 1er octobre 1924, et subir les épreuves d'un examen qui aura lieu le lundi 2 juin, à l'Institut Turgot. Les épreuves de cet examen sont les suivantes : 1° une dictée de 16 lignes environ, suivie de quelques questions de grammaire : 2° une épreuve d'écriture (grosse, moyenne, fine cursive); 3° une composition française ayant pour sujet un récit ou une lettre d'un genre simple; 4° une composition d'arithmétique; 5° des questions écrites portant sur l'histoire et la géographie de la France. Les candidates au certificat d'études en 1924 peuvent solliciter leur inscription conditionnelle. Le registre d'inscription sera clos le 15 mai. Les Pupilles de la Nation sont dispensées de subir les épreuves de l'examen, mais elles doivent également constituer leur dossier pour le 15 mai. La Directrice de l'Ecole Pratique se tient à la disposition des candidates, pour tous renseignements complémentaires : Tous les jours, le jeudi excepté, de 16 h. 30 à 18 heures.

LANNOY. — Fédération des Amicales du canton de Lannoy. — Le 1er Congrès de l'Amicaliste se tiendra à Leers, le 18 mai, à 9 h. 30.

Les adhésions au banquet officiel de Leers du 18 mai, doivent parvenir au Comité avant 48 h. La 2e liste de souscriptions en faveur de la 13e Fête Fédérale déAscq, du 22 juin, porte:

Amicale filles, Flers-Breucq, 20 fr.; Mme Lerouge, 10 fr.; M. Gumez, instituteur, à Hem, 5 fr.; Amicale garçons, Annappes, 50 fr.; M. Merchiez, délégué cantonal, 20 fr.; Amicale garçons, Flers-Bourg, 20 fr.; M. Covillers, son président, 20 fr.; M. R. Thieffry, maire de Tressin, 5 fr.; Liste n° 36, Toufflers, 35 fr.; Liste n° 17, Toufflers, 27 fr.; M. G. Delreux, Lys, 20 fr.; M. F. Bacro, Lannoy, 20 fr.

Total des deux listes arrêté à ce jour: 462 fr.

NORD

La grave collision d'autos de Sainte-Marie-Cappel

L'ETAT DES BLESSÉS

Les corps des victimes de l'accident d'automobiles de Sainte-Marie-Cappel ont été mis en bière dans la soirée de vendredi et transportés à Arques.

Quant aux blessés, en ce qui concerne M. Anderson, l'état reste stationnaire, mais on remarque un peu de faiblesse.

M. Moulder n'est pas davantage dans une situation inquiétante, mais la commotion qu'il a ressentie fait toujours sentir ses effets, et il donne l'impression d'un homme frappé d'amnésie et qui ne sait pas exactement où il se trouve.

Le blessé atteint le plus grièvement, M. Nelson, donne toujours des inquiétudes, mais elles sont cependant moins grandes et une légère amélioration s'est manifestée. On entrevoit maintenant un faible espoir de le sauver.

UN LILLOIS VICTIME D'UNE AGRESSION DANS LE BOIS DE VINCENNES. — Samedi soir vers 22 heures, deux gendarmes, en patrouille dans le bois de Vincennes, entendirent plusieurs détonations et trouvèrent route de la Tourelle, un homme grièvement blessé, à l'abdomen, de plusieurs balles de revolver. Le blessé fut aussitôt transporté à l'hôpital Saint-Antoine dans un état très grave. Il a pu néanmoins être interrogé et a déclaré se nommer Julien Richomme, né le 31 juillet 1892, à Lille, demeurant actuellement à Paris, 109, rue des Amandiers.

Le blessé n'a voulu donner aucun renseignement sur ses agresseurs. L'enquête se poursuit activement.

UN OUVRIER NOYÉ A HAUBOURDIN. — En procédant au montage d'une grue à proximité du canal à Haubourdin, M. Joseph Sallon, demeurant à Séranvillers, près de Cambrai, a fait une chute dans le canal. Malgré les efforts de ses camarades de travail, le malheureux ouvrier avait cessé de vivre quand on parvint à le retirer de l'eau.

COLLISION D'AUTOS A METEREN. — A Meteren, l'automobile de M. d'Hallewyn, rue Esquermoise, à Lille, a été violemment tamponnée par un camion-auto. Les dégâts matériels sont assez élevés, mais il n'y a eu aucun accident de personne.

PAS-DE-CALAIS

Un Espagnol tue une jeune fille de Liévin et se suicide

Le mineur espagnol Alavarez, demeurant à Liévin, fiancé à une jeune fille de quinze ans, Isadora-Losada Moran, ayant été éconduit par cette dernière, a tiré sur elle un coup de revolver, puis, retournant son arme contre lui-même, s'est suicidé. Sa victime a succombé peu après à sa blessure.

QUATRE NOCES D'OR A NOYELLES-SOUS-LENS. — La commune de Noyelles-sous-Lens célébrera, le 29 mai, quatre noces d'or, celles des époux Lenglos-Lesire, Lesire-Wattrelot, Strappe-Wattrelot et Clin-Sevin.

SOMME

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE A PERONNE. — Amiens, 11 mai. — Mme Alle, née Frugul, âgée de 26 ans, mère de deux jeunes enfants et qui en attendait un troisième, a été tamponnée et tuée à la Chapelette, faubourg de Péronne par l'auto d'un directeur d'entreprise de reconstruction à Omiecourt.

BELGIQUE

LES SOUVERAINS ROUMAINS A BRUXELLES

La visite à l'Hôtel de Ville. — Les réceptions. Le départ pour Ostende et l'Angleterre

Conduits par le Roi et la Reine, la princesse Marie-José et le prince héritier, les souverains roumains se sont rendus dimanche à 11 h. 30 en cortège de gala à l'Hôtel de Ville. Ils ont été reçus par le Collège échevinal présidé par M. Max, bourgmestre. Celui-ci a souhaité la bienvenue aux souverains et a rappelé les ressemblances qui existaient entre le patriotisme de la Roumanie et celui de la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne, et fait des vœux pour que les relations d'amitié et d'affaires s'amplifient de plus en plus entre les deux nations.

Le Roi de Roumanie s'est déclaré heureux d'être reçu à l'Hôtel de Ville et a également fait des vœux pour que l'amitié qui unit les deux nations augmente de plus en plus dans l'intérêt de leurs deux pays.

Les trompettes d'ébène qui se trouvaient sur la tour de l'Hôtel de Ville no'nt cessé de jouer des concerts magnifiques pendant que le carillon sonnait et que la foule qui remplissait la Grande-Place acclamait les souverains.

A l'issue de la visite à l'Hôtel de Ville les souverains roumains ont donné 10.000 francs au bourgmestre pour ses pauvres.

Après la visite des souverains a eu lieu un déjeuner intime au Palais de Bruxelles pendant que le ministre des Affaires étrangères et Mme Paul Hymans recevaient M. Duca, ministre des Affaires étrangères de Roumanie ainsi que les principales personnalités politiques belges et roumaines.

L'après-midi, les souverains roumains se sont rendus à l'Hippodrome de Groenendael où un accueil enthousiaste leur a été fait: ensuite, ils se sont rendus, toujours dans le cérémonial de gala, au Conservatoire où un concert de toute première valeur a été donné. Le Roi, la Reine, la princesse Marie-José, le prince Léopold accompagnaient les souverains. Ceux-ci se sont retirés ensuite très acclamés. Ils ont assisté à 20 h. à un dîner donné à la légation roumaine et vers 11 h., accompagnés d'une suite brillante, les souverains roumains se sont rendus à la gare du Midi où ils ont pris le train d'Ostende pour l'Angleterre.

LE CARDINAL MERCIER DECORÉ DES INSIGNES de GRAND'CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR

Bruxelles, 11 mai. — L'ambassadeur de France s'est rendu aujourd'hui à Malines chez le cardinal Mercier, pour lui remettre, au nom du président de la République, les insignes de la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur, à laquelle il est élevé par le gouvernement de la République

MORT DU BOURGMESTRE DE NAMUR

Dimanche matin, succombant à une crise d'urémie, M. Saintraint, bourgmestre de Namur, est mort. Il allait avoir 72 ans. C'était un homme qui a rendu de très grands services à la ville, il était entouré de la plus haute considération, ses adversaires eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de l'estimer. Le corps du vénéré défunt ne sera pas exposé à l'Hôtel de Ville mais la ville a pris à sa charge les funérailles.

M. Golembaux, premier échevin, prendra l'intérim de la direction des affaires communales. Le suppléant du défunt est M. Joseph Wasseige, directeur de la Coopérative pour dommages de guerre à Namur.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 12 mai 1924 — N° 78.

La Belle Louison

PAR

HENRI GERMAIN

En lui-même, il se dit aussitôt :

La Soularde, garantie vivante de Croquemort, serait à supprimer dans un temps donné.

Il reprit plus doucereux, après cette sorte d'arrêt :

— Alors vous pensez que Zizi me trahira?

— J'en suis sûre, il me l'a laissé deviner hier soir.

— Comment ?

— Ça, je peux pas vous le dire, c'est par des moyens à moi que je l'ai appris. Seulement, je vous préviens, voilà tout ; un homme prévenu en vaut deux, pas vrai?

— Oui, et où demeure exactement Zizi ?

— Grande-Rue de Fleury, auberge du Bon-Repos, près du bois.

— Il est seul ?

— Non, marié...

Mais pas de domestique, pas de garçon ; facile à faire jaser, quoi, avec un peu de poigne et beaucoup de scrupules.

— Bien, nous verrons.

Maintenant, où vous retrouverai-je, si j'ai besoin de vous ?

— Je viendrai, tous les deux jours, flâner sur le boulevard de la Chapelle, entre deux heures et quatre heures de l'après-midi.

Y a des bancs, je prendrai là des bains de lézard, au soleil ; j'aime ça, moi, le bourguignon, ça réchauffe encore mieux que l'eau-de-vie !

— C'est bon : si j'ai besoin de vous j'irai vous chercher par là.

Maintenant partez ; et ne revenez pas ici sans que je vous fasse demander expressément.

— Compris, mon prince, et merci pour les fafiots !

Sur ces mots, la Soularde se leva, et tendant familièrement la main à Gilbert, elle ajouta :

— A revoir, mon vieux copain, à bientôt ; et gare à Zizi !

Malgré sa répugnance, Gilbert toucha la main tendue, murmurant comme un écho lugubre :

— Oui, gare à Zizi !... et à toi, la Soularde !...

La mégère partait triomphante, sans avoir entendu la fin de la phrase.

V

LA CARRIERE AUX LOUPS!

Après le départ de la Soularde, qui venait pour ainsi dire de remettre brusquement Gilbert en présence d'un passé des plus menaçants pour le présent, et surtout pour l'ouverture prochaine de la succession de Jean Marly, le fratricide demeura longtemps pensif.

Un à un les obstacles semblaient se redresser devant lui, à mesure qu'il croyait les avoir supprimés.

C'était d'abord son frère, dont le notaire lui avait positivement affirmé l'existence.

Existence bien précaire, en vérité, et sans doute un peu menaçante, néanmoins indéniable.

Ensuite, Zizi dit la Flemme, possesseur de deux de ses secrets. S'il fallait en croire l'horrible femme dont il venait de subir les exigences pécuniaires, cet ancien complice pouvait, d'un moment à l'autre, le perdre irrémédiablement ; quitte à se compromettre lui-même.

Enfin, ce misérable de bas étage, cet ignoble Croquemort, n'avait-il pas eu , lui aussi, l'idée de prendre des précautions habiles, s'il devait succomber sous le châtiment de la justice militaire.

Celle à qui se trouvait confiée la sauvegarde de ses intérêts pouvait tout au moins accuser Gilbert d'avoir insinué l'idée du crime. Elle dirait qu'il avait mis l'assassin en rapport avec un personnage supposé qui n'était autre que lui-même.

Cela serait vite et facilement découvert.

Le fratricide était d'ailleurs sans nouvelles de Croquemort ; et non sans quelque raison, il pouvait croire à son arrestation et à son exécution possible.

C'était au moins ce qu'il avait espéré jadis en ses calculs machiavéliques.

Cependant rien n'était certain de ce côté non plus, et son infâme tentative pouvait n'avoir produit qu'un résultat désastreux pour l'avenir.

— Ainsi, murmura-t-il, tout se retournerait contre moi : les êtres et les circonstances !

J'aurais perdu la partie engagée contre le hasard de la naissance, contre la fortune !...

Et, si je perds, je devrai payer chèrement sans doute !...

A cette pensée, son front s'assombrit, puis une sorte de tristesse inhabituelle à son caractère s'épandit sur ses traits.

C'est qu'au dessus de ces appréhensions terribles s'étaient venus greffer encore, et peut-être les dominer toutes, les tourments de l'amour chaque jour plus puissant et plus douloureux que lui inspirait la belle Louison.

Ah ! cette Louison, quel sujet d'angoisses, de tortures nouvelles !

— Allons, allons, fit-il tout haut en se secouant, ce n'est pas le moment de songer à cela ; il faut avant tout essayer d'assurer l'avenir compromis.

Il se reprit à réfléchir.

De tous ces crimes, un seul semblait avoir réussi, si l'on peut employer une telle expression pour parler d'un acte si odieux en soi.

Louise Marly, sa nièce, l'héritière mineure de Jean Marly, était bien morte, celle-là!

Elle ne le gênerait pas, ne reviendrait pas contrecarrer ses calculs infâmes, ses ignobles projets cupides.

Jamais, en dépit de toutes ses recherches, de toutes ses investigations habiles, pour découvrir la moindre trace de son existence possible, jamais le plus petit indice ne lui avait permis de croire qu'elle pût être sauvée.

Il n'avait rien découvert.

— Oui, oui, elle est bien morte! fit-il entre ses dents serrées, se le répétant avec une sorte d'insistance.

D'ailleurs il croyait en avoir la preuve.

Le capitaine Paul Marly, dans les lettres qu'il lui écrivait parfois, avant le malheureux évènement qui l'avait mortellement frappé, le capitaine, disons-nous, n'avait jamais fait aucune allusion à l'existence de sa soeur.

Si, tout à fait incidemment, il avait dû écrire son nom, il l'avait toujours fait suivre de termes identiques à ceux qu'on emploie pour parler des êtres chers disparus.

Il disait par exemple : « Lorsque ma pauvre petite Louise vivait... » ou bien encore: « Du temps que j'avais une sœur... »

Mais Gilbert ignorait que le capitaine, bien qu'il n'eût jamais été mis au courant de tout ce qui se passait en France, dans sa famille, avait cependant reçu de Me Leblond des instructions formelles à cet égard.

Et cela à l'époque même où devait se réunir le conseil de famille, c'est-à-dire peu de temps après l'arrivée de l'officier aux colonies.

Le notaire lui écrivait textuellement ceci :

« Je vous prie, mon cher monsieur Paul, de ne parler à qui que ce soit, fût-ce même à vos plus proches, de l'existence de votre jeune sœur Louise.

» Feignez de la croire morte, chaque fois que vous serez obligé d'en parler.

» Agir autrement serait la condamner irrémissiblement à être assassinée un jour ou l'autre.

» Sans pouvoir vous donner de plus amples détails sur ce sujet, je puis vous affirmer qu'elle a, comme vous, des ennemis puissants.

» C'est donc une recommandation expresse, absolue que je vous fais au nom sacré de votre père, aussi en qualité de représentant de tous vos intérêts, même les plus chers.

» Pour vous, comme pour tous, Louise Marly doit être morte, je le répète ; et le mieux est de n'en parler jamais... jamais ! »

Ainsi s'explique l'erreur dans laquelle vivait Gilbert en ce qui concernait sa victime de l'étang de Trivaux.

Pendant quelques minutes encore le fratricide demeura pensif, et, par degrés, à mesure qu'une idée nouvelle germait dans son cerveau et s'y affermissait en résolution, sa physionomie se rasséréna, son regard devint moins noir.

— C'est décidé, murmura-t-il tout à coup, il faut en finir ; avec celui-là d'abord !

Sur ces mots énigmatiques il se leva brusquement et, comme délivré de ses incertitudes, s'occupa de ses affaires courantes...

(à suivre).